



Evaluation et éducation musicale Toutes deux au service des apprentissages

Objectifs:

- Évaluer autrement.
- Vers une évaluation transdisciplinaire.
- Évaluer les compétences transversales.

Les grandes étapes :

- Se former si besoin grâce aux ressources des CPEM
- Demander un appui et/ou un accompagnement aux CPEM, se rapprocher d'enseignant(e)s ayant déjà mis en place ces dispositifs, projets, séances...
- Enregistrer ou filmer les élèves pour les impliquer dans l'évaluation.
- Planifier les séances d'éducation musicale en fonction des autres apprentissages (lexique,, langage oral, littérature, histoire...)

pour m'aider

- Ressources en EAC sur [Espace 62](#)
- [Portail ASH 62](#)
- Article OTA à venir sur le projet départemental des CPEM "**Chantons l'opéra**"
- [Le speedlistening](#)

points de vigilance

Aucun point de vigilance, juste :

- avoir envie de pratiquer et faire pratiquer, sans aucune appréhension.
- Considérer l'éducation artistique comme un enseignement, mais aussi comme un levier pour développer d'autres compétences.

article complet

Témoignages, extraits de projets, ce qu'en pense la recherche...

